

CONTRAT DE LOCATION D’EMPLACEMENT - ANNEE 2019

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse.....

Code postal : Ville :.....

Pays :..... Tél/Port :.....

Email:

Choix de l’emplacement :

- Emplacement nu libre
- Tente aménagée 4 personnes
- Tente aménagée 8 personnes

Occupants :

Nom / Prénom :Date de Naissance

Date d’arrivée :/..... /..... à partir deh

Date de départ ://..... jusqu’àh

TARIFS :

	NUITEE	SEMAINE
ADULTE	6 €	36 €
ENFANT + 3 ANS	3 €	18 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les réservations s'effectuent uniquement par le biais du contrat de réservation. Le contrat de réservation doit nous être renvoyé accompagné d'un acompte de 30% de la somme totale du séjour dans un délai de 7 jours.

A la réception de votre contrat de réservation et de l'acompte, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation. Le solde de votre séjour sera payable la veille du départ.

Annulation de séjour

- En dehors de ces cas de force majeure, pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, nous retiendrons l'équivalent de 30% du séjour. Entre 30 et 8 jours avant le séjour, 60% du montant du séjour vous sera facturé. Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, aucun changement de date ne sera proposé et la totalité du montant du séjour réservé sera redevable.

- En cas de départ anticipé, les dates figurant sur votre contrat de réservation feront foi pour le paiement du solde du séjour. Aucune assurance annulation n'est disponible.

- Les annulations doivent nous parvenir par lettre recommandée ou par voie internet avec accusé de réception.

L'arrivée pour les emplacements libres doit avoir lieu à partir 14h00, et le départ avant 12h00

pour les tentes aménagées l'arrivée doit avoir lieu à partir de 16h00, et le départ avant 11h00

Assurance responsabilité civile obligatoire

Tout client doit être assuré par sa propre assurance responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempéries et de cas d'incident relevant de la responsabilité du client.

Les animaux ne sont pas autorisés sur le site

Pour la location des tentes aménagées un chèque de caution de 300€ et un chèque 45€ pour le ménage vous seront demandés. Ils vous seront restitués en fin de séjour après état des lieux.

Le matériel et mobilier de chaque tente aménagée fait l'objet d'un état des lieux à l'entrée et la sortie des campeurs. Toute anomalie doit être signalée à l'arrivée. **En cas de manque de matériel et/ou de dégradation de la tente et de ses aménagements, le chèque de caution sera encaissé.** Tout problème en cours de séjour doit être déclaré pour être solutionné au plus vite.

Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour en cas de ménage incomplet le chèque de ménage sera encaissé.

Réclamation

Toute réclamation éventuelle pendant ou à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivant votre séjour. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

L'ensemble des conditions générales de vente est disponible via le lien : https://docs.wixstatic.com/ugd/70c31a_3b1cac978b374a1fb8d9b012477231be.pdf